

20 RAPPORT 19 ANNUEL



COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI
Canadian Malartic



TABLE DES MATIÈRES

2019 : UNE PREMIÈRE ANNÉE FAISANT SUITE AU PROJET PILOTE	3 - 7
<hr/>	
LES ACTIVITÉS DU CES-CM EN 2019	
Faits saillants	8
Les rencontres réalisées en 2019	9
Rapports de dépenses	10
<hr/>	
LES DOSSIERS 2019 EN BREF	
Vigie et suivis constants	11
Entente à l'amiable	12
<hr/>	
PERSPECTIVES 2020	13
<hr/>	
REMERCIEMENTS ET INFORMATIONS	13

UNE PREMIÈRE ANNÉE FAISANT SUITE AU PROJET PILOTE

L'année 2019 marque la deuxième année d'existence du Comité d'échanges et de suivi Canadian Malartic (CES-CM). Ce document constitue son second rapport annuel d'activités.



Projet pilote initié conjointement par Mine Canadian Malartic (MCM) et le Comité de suivi Canadian Malartic pour une durée de 12 à 18 mois, le CES-CM est le mécanisme qui a remplacé le Comité de suivi Canadian Malartic à l'automne 2017. Suivant cette période, le projet pilote s'est terminé au courant de l'année 2019 et le CES-CM a pris officiellement son envol.

REPLACEMENT DE LA COORDONNATRICE DU COMITÉ

La dernière année a été marquée par le départ la coordonnatrice du CES-CM, Mme Christelle Masson. Face à cette situation, le comité a convenu que la coordination du comité soit désormais assurée par la coordonnatrice aux relations avec la communauté de MCM, Mme Cindy Brousseau. Il a été jugé qu'il serait plus facile pour cette ressource de faire le suivi des demandes des membres du Comité avec les experts externes et les professionnels internes de MCM.

SONDAGE DU COMITÉ

L'année 2019 a débuté par une discussion autour des résultats du sondage que les participants ont complété. L'exercice visait à prendre le pouls des participants à l'égard de leur engagement dans le Comité. Les résultats du sondage ont permis de mettre en lumière que la question de l'influence était névralgique et que le calendrier de rencontres de 2018 avait été trop exigeant. Ces constats ont mené à la conduite d'un atelier de travail portant sur l'influence que pourrait avoir le CES-CM sur les activités de MCM ainsi qu'à la diminution de la cadence des rencontres en 2019. Ci-dessous, la liste des questions et la moyenne des résultats du sondage.

Sur une échelle de 1 à 10, dans quelle mesure les affirmations suivantes vous semblent-elles exactes ?

01

Le CES-CM constitue un espace de dialogue et de partage d'information entre MCM et ses parties prenantes. Le CES-CM s'assure que tous y sont représentés et que tous ont la possibilité d'y exprimer leurs points de vue.

MOYENNE / 7,75

02

Le CES-CM développe une compréhension commune, complète et nuancée des impacts et des enjeux environnementaux, sociaux et économiques liés aux activités de MCM.

MOYENNE / 7,75

03

Le CES-CM fait des recommandations à MCM dans le but d'influencer et de bonifier ses pratiques, proposer des solutions concertées et de maximiser les retombées dans la communauté

MOYENNE / 6,5

04

Comment le poste de coordination du CES-CM (tel qu'il a été défini et tel qu'il s'est développé) répond-il aux besoins du CES-CM ?

MOYENNE / 8,3

05

Comment qualifiez-vous les suivis réalisés par MCM à la demande du comité ?

MOYENNE / 8,75

06

Quelle est votre perception de la liberté de parole à l'intérieur des rencontres du CES-CM ?

MOYENNE / 8,75

07

Quelle est votre perception de liberté de parole à l'extérieur des rencontres du CES-CM ?

MOYENNE / 9

08

Comment évaluez-vous votre niveau de compréhension des activités et opérations de MCM aujourd'hui ?

MOYENNE / 8

09

Quelle est votre perception de la liberté de parole à l'intérieur des rencontres du CES-CM ?

MOYENNE / 8,7

ATELIER DE TRAVAIL

PORTANT SUR L'INFLUENCE DES MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du comité ont participé à un atelier visant à définir les conditions dans lesquelles ceux-ci sentent avoir une influence. Les deux encarts suivants exposent les constats formulés par les participants lors de l'activité participative ou deux groupes de travail étaient formés.

GRUPE 1

JE SENS QUE J'AI DE L'INFLUENCE PARCE QUE JE ME SENS ÉCOUTÉ « BASE » DU PROCESSUS.

- J'ai du vécu, je pose beaucoup de questions lors des rencontres.
- Je sens que j'ai de l'influence parce que je me sens écouté, que je peux être moi-même.
- Je partage l'info reçue dans mon milieu, je suis une référence pour mon entourage.
- Je sens que j'ai de l'influence parce je me sens écouté et que mon opinion est prise en compte.
- Je vois des changements/améliorations concrets dans un projet spécifique. Mes collègues se rallient à mes commentaires, la force du groupe + impact mine.
- Je m'informe sur les enjeux, je me documente, je suis souvent critique.
- Je sens que j'ai de l'influence parce que je participe à plusieurs comités de suivi et de citoyens.
- Parce que j'ai les connaissances du domaine minier.
- Parce que j'ai participé à plusieurs BAPE pour des projets miniers-impacts sur l'environnement + socio-économique.
- Parce que j'ai des contacts avec des personnes-ressources du secteur mine du ministère.

GRUPE 2

J'AI DE L'INFLUENCE PARCE QUE MON OPINION EST ÉCOUTÉE, MES SUGGESTIONS SONT INCORPORÉES AUX ACTIVITÉS DE LA MINE, JE SUIS CAPABLE DE RELAYER DES SUJETS D'INTÉRÊTS DES CITOYENS VERS MCM

- J'ai de l'influence parce que je peux donner mon opinion, je peux poser des questions, avoir + d'infos que la moyenne des gens. Connaître mieux les dossiers. Avoir accès à des experts.
- Je peux exprimer librement mon opinion, je peux demander d'aborder n'importe quel sujet et qu'on fera des efforts pour y répondre.
- J'ai de l'influence (aspect juridique) en partie, car mes présences au comité me permettent d'exprimer des préoccupations directement aux membres présents et à la minière, écoute de la minière dans un contexte dédié à la construction.
- Exprimer librement mes opinions.
- CES -infos discussions-Autres comités (me permet de relayer l'information).
- Ma participation à la Table des Aînés locale et régionale et aux Chevaliers de Colomb, à la Fabrique St-Paul, communautaire.
- Aborder n'importe quel sujet et qu'on fera des efforts pour y répondre.

SOUS-COMITÉ EMBELLISSEMENT

Les membres du comité ont pris la décision de mettre en place un sous-comité afin de travailler à un projet d'embellissement pour la Ville de Malartic. La réflexion de ce sous-comité s'est appuyée sur quatre éléments :

- Doit être utile : Doit rendre service à MCM et à la communauté.
- Doit être concret : Les résultats vont se matérialiser à court terme.
- Doit être réaliste : Répondre à la volonté de MCM et du CES-CM de s'investir.
- Doit permettre une réelle influence des participants : Les contributions affecteront les résultats.

Il est prévu que ce sous-comité propose au courant de l'année 2020 un nouveau programme axé sur l'embellissement de Malartic dans l'optique d'en améliorer l'image et de générer un sentiment de fierté chez ses citoyens.

RECRUTEMENT DE NOUVEAUX MEMBRES

Au cours de l'année 2019, des efforts spécifiques ont été déployés afin de recruter de nouveaux membres. En septembre 2019, un appel de candidatures a été lancé via le bulletin d'information de MCM ainsi que par la distribution d'un avis écrit en porte-à-porte dans le quartier sud de Malartic. Ces démarches ont permis de mener au recrutement de quatre nouveaux membres. Le CES-CM poursuivra ses efforts en 2020 pour pourvoir les postes vacants.

LISTE DES MEMBRES DU CES-CM EN 2019¹

Catégories	Nb. de membres	Nom
Citoyenne et citoyen de Malartic (idéalement issu des différents quartiers de la ville)	3-4	Mariette Brassard Gilles Théberge Annette Ménard Caroline Royal (a quitté le comité en 2019)
Citoyenne et citoyen de Rivière-Héva (idéalement issu du Rang des Merles)	1	Robert Paquin
Personne* issue du milieu environnemental	2	Luc Bossé, Organisme de Bassin versant Abitibi-Jamésie Judith Sénéchal, Organisme de Bassin versant Abitibi-Jamésie (a quitté le comité en 2019) Clémentine Cornille, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue Bianca Bédard, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (en remplacement de Mme Cornille) Serge Tessier, Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (Substitut)
Personne issue du milieu sociocommunautaire	2	Réjean Hamel, Table des aînés Mélanie Grégoire, L'Aile Brisée
Personne issue du milieu municipal de Malartic	1	Martin Ferron, Maire de Malartic Catherine Larivière (Substitut)
Personne* issue du milieu économique	1	Jean-Charles Bourret, Service de développement local et entrepreneurial, MRC de La Vallée-de-l'Or
Personne* issue du milieu de la santé et des services sociaux	1	Marianne Chouinard, Prévention suicide A-T (a quitté le comité en 2019)
Personne* issue du milieu de l'éducation ou de la recherche	1	François-Michel Denommé, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (a quitté le comité en 2019)
Personne issue du milieu récréotouristique	1	Normand Demers, Club de ski de fond de Malartic
Personne* issue des communautés autochtones	1	À combler
Personne représentant des instances gouvernementales²	Au besoin	Au besoin

* Les sièges du CES-CM sont destinés dans l'ordre aux personnes de Malartic, de Rivière-Héva et de Dubuisson, puis à celles de l'Abitibi.

¹ À noter que le temps du projet-pilote, les administrateurs du CSCM qui ne se retrouvaient pas dans les catégories précitées étaient invités à participer aux activités du CES-CM.

² Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, ministère des Transports du Québec, Direction de Santé publique, ministère des Affaires municipales et de l'habitation, Municipalité régionale de comté, Municipalité de la Rivière-Héva.

LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES DU CES-CM EN 2019

Catégories	Nb. de pers.	Nom
Citoyenne et citoyen de Rivière-Héva (idéalement issu du Rang des Merles)	1	Yvon Charette, Comité citoyens de Rivière-Héva
Personne issue du milieu municipal	1	Mario Sylvain, MRC Vallée-de-l'Or
Personne* issue du milieu de la santé et des services sociaux	1	Stéphane Bessette, Direction de santé publique Daniel Proulx, Direction de santé publique (substitut) Frédéric Bilodeau, Direction de santé publique (substitut) Phélix Bussière, Direction de santé publique (substitut)
Personnes représentant Mine Canadian Malartic	2	Normand d'Anjou, Directeur environnement et développement durable Josée Plouffe, Directrice communications et relations avec le milieu (qui a pris le siège de Christian Roy, Directeur-général adjoint) Cindy Brousseau, Coordonnatrice aux relations avec la communauté
Personne représentant des instances gouvernementales	2	Pierre Doucet, Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (a pris sa retraite en 2019)

ACCOMPAGNATEUR

Catégorie	Nom
Appui aux travaux du CES-CM	Cédric Bourgeois animateur-facilitateur Sandra Ataman rapporteuse Caroline Bergeron rapporteuse (Transfert Environnement et Société)

ACTIVITÉS DU CES-CM EN 2019



ATELIER DE TRAVAIL

en mars 2019 portant sur l'influence du comité

3
rencontres

Suivi mensuel
des plaintes et des
non-conformités

1 sous-comité
projet embellissement

118 interventions
des membres durant
les rencontres

16 suivis
demandés à l'issue
des rencontres

1 non-conformité
présentée par MCM

1 atelier
de travail

17 plaintes
présentées par MCM

FAITS
SAILLANTS

3 RENCONTRES RÉALISÉES EN 2019

RENCONTRE 1

Date

12 mars

Thème

Rôle du comité

LES ACTIONS DU CES-CM EN BREF

LES SUJETS TRAITÉS

- Présentation et discussion autour du rapport annuel et des résultats du sondage
- Atelier de travail sur l'influence des membres et du comité
- Suivi des plaintes et des non-conformités
- Suivis demandés à la dernière rencontre

Les actions de suivi demandées par le CES-CM :

- Envoyer le rapport annuel aux membres
- Produire un résumé de la rencontre pour les participants
- Documenter la performance de qualité de l'air durant les premiers mois de l'année
- Faire parvenir un Doodle pour la prochaine réunion

RENCONTRE 2

Date

23 mai

Thème

Projets d'intérêt pour le CES-CM et fin du projet-pilote

LES SUJETS TRAITÉS

- Projets d'intérêt pour le CES-CM
- Fin du projet-pilote
- Suivi des plaintes et des non-conformités depuis le 12 mars
- Suivis demandés à la dernière rencontre

Les actions de suivi demandées par le CES-CM :

- Rencontre du sous-comité pour le projet d'embellissement
- Contacter la banque de candidats qui ont manifesté leur intérêt au CES-CM
- Faire parvenir un Doodle pour la prochaine réunion
- Comparer la performance avec d'autres municipalités
- Recevoir les explications du rapport concernant le sautage du 17 mai 2019 à 15h20
- Remettre l'information sur les indemnités aux membres du CES-CM

RENCONTRE 3

Date

24 octobre

Thème

Propositions de projets du sous-comité embellissement

LES SUJETS TRAITÉS

- Propositions de projets du sous-comité embellissement
- Suivi des plaintes et des non-conformités depuis le 23 mai
- Suivis demandés à la rencontre 2

Les actions de suivi demandées par le CES-CM :

- Rendre compte des travaux du sous-comité embellissement au printemps 2020
- Valider le niveau de bruit avec les citoyens qui résident près de la voie de contournement
- Valider, à la prochaine rencontre, la possibilité d'avoir un sous-comité pour adresser la problématique de la circulation routière
- Revenir sur la nomination d'un porte-parole à la prochaine rencontre

RAPPORT DE DÉPENSES

Conformément aux règles de fonctionnement du CES-CM et aux engagements pris par MCM, les dépenses suivantes ont été effectuées :

POSTE BUDGÉTAIRE	MONTANT 2019
Consultants et experts	
• TES	82 250,00 \$
Dépenses de fonctionnement	
• Téléphonie	
• Publicité	
• Logiciels et licences	4 355,18 \$
• Repas	
• Location de salles	
TOTAL	86 605,18 \$

LES DOSSIERS 2019 EN BREF

VIGIE ET SUIVIS CONSTANTS

Au cours de l'année 2019, les membres ont poursuivi leur appropriation des opérations et des données de MCM. Le CES-CM s'est assuré d'avoir les informations relatives aux enjeux de cohabitation ainsi que celles concernant les impacts sociaux et environnementaux des activités de MCM.

PRÉOCCUPATIONS ET PLAINTES

La gestion des plaintes et des préoccupations ainsi que la satisfaction des plaignant(e)s dans le traitement de leur requête font partie du mandat du CES-CM.

L'état de situation des plaintes est présenté à chacune des rencontres du CES-CM

PLAINTES ÉTUDIÉES EN 2019

TITRE	CATÉGORIE	LOCALISATION	DATE	NB. DE SUIVIS ET DE COMMUNICATIONS	STATUT
Circulation à la sortie de la mine	Trafic routier	Secteur 5 Malartic	25 janvier 2019	3	Fermée le 18 février 2019
Sautage du 5 février à 11 h	Environnement-vibration	Secteur 1 Malartic	5 février 2019	2	Fermée le 19 février 2019
Pièce d'identité invalide programme de compensation	Guide de cohabitation	Secteur 1 Malartic	4 mars 2019	2	Fermée le 8 mars 2019
Glace sur l'avenue Champlain	PEM-écran acoustique temporaire	Secteur 1 Malartic	20 mars 2019	10	Fermée le 28 mars 2019
Chute panneau de l'écran acoustique	PEM-écran acoustique temporaire	Secteur 1 Malartic	28 mars 2019	7	Fermée le 23 avril 2019
Bris d'un pare-chocs	PEM Route 117	Secteur 1 Malartic	26 avril 2019	7	Fermée le 15 août 2019
Circulation à la sortie du site de la mine	Trafic routier	Secteur 5 Malartic	15 mai 2019	2	Fermée le 13 juin 2019
Bris d'un pare-brise	PEM Travaux route 117	Route 117	19 juin 2019	11	Fermée le 15 août 2019
Circulation à la sortie du site de la mine	Trafic routier	Secteur 5 Malartic	3 juillet 2019	3	Fermée le 17 juillet 2019
Bris véhicule-alignement	PEM Travaux route 117	Rue Royale Entrée de ville	31 juillet 2019	8	Fermée le 30 septembre 2019
Circulation à la sortie du site de la mine	Trafic routier	Secteur 5 Malartic	13 août 2019	5	Fermée le 28 août 2019
Sautage 19 août 2019 15 h 54	Environnement Vibration	Secteur 1 Malartic	19 août 2019	5	Fermée le 5 septembre 2019
Circulation de la route 117	Trafic routier	Route 117 Accès de chantier # 4	23 août 2019	4	Fermée le 28 août 2019
Bruit nuit du 27 au 28 août 2019	Environnement Bruit	Secteur 2 Malartic	28 août 2019	4	Fermée le 30 août 2019
Sautage 30 août 2019 11 h 09	Environnement Vibration	Secteur 2 Malartic	30 août 2019	3	Fermée le 4 septembre 2019
Circulation de la route 117	Trafic routier	Route 117 Accès de chantier # 4	13 sep-tembre 2019	5	Fermée le 18 septembre 2019
Bris aile de voiture – pancarte de signalisation	PEM Travaux route 117	Secteur 1 Malartic	30 sep-tembre 2019	7	Fermée le 7 octobre 2019

NON-CONFORMITÉS ENVIRONNEMENTALES

Selon la *Loi sur la Qualité de l'environnement*, les non-conformités environnementales concernent les dépassements liés à l'eau, les défauts d'autorisations, les manquements aux conditions liées aux autorisations, les manquements documentaires.

MCM présente à chaque rencontre du CES-CM les non-conformités environnementales advenues depuis la dernière rencontre.

L'ensemble de ces documents est accessible sur demande auprès du CES-CM.

NON-CONFORMITÉS ENVIRONNEMENTALES ÉTUDIÉES EN 2019

TITRE	CATÉGORIE	LOCALISATION	DATE	NB. DE SUIVIS	STATUT
Suppression durant un sautage (128,1 dBI)	Environnement Suppression	Fosse Canadian Malartic	4 janvier 2019	1. Avis/évaluation de la donnée de mesure 2. Ministère avisé le jour même 3. Rapport identifiant les causes (9 janvier)	Plan correcteur à soumettre avant le 15 avril 2019

Pour ses sautages, MCM doit respecter une norme de vibration de 12,7 mm/s. MCM a néanmoins pris l'engagement volontaire d'informer le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques des sautages dont la vibration se situe entre 7,5 et 12,7 mm/s. Quatre sautages ayant des vibrations dans ces intervalles ont été répertoriés et présentés aux membres du comité.

DATE	VIBRATIONS (MM/S)	CAUSES
17 mai 2019	7,57 (Royale)	Confinement plus élevé des rangées arrières
30 août 2019	9,26 (Royale)	Trou plus long pour abattre ancienne galerie et far-deau élevé
31 août 2019	7,97 (Royale)	Trous plus longs pour abattre une galerie, charges plus élevées et confinées et enveloppe temporelle de 6 ms

ENTENTE À L'AMIABLE

Le 15 octobre 2019, MCM et le comité de citoyens de la zone sud de Malartic ont annoncé s'être entendus sur un règlement relativement à l'action collective ainsi qu'à la demande d'annulation du décret visant l'agrandissement de la mine. Cette entente a été approuvée par la Cour supérieure le 13 décembre 2019.

Les citoyens du quartier sud pourront :

- se prévaloir du programme de compensation pour les périodes rétroactives du 1er juillet 2013 au 31 décembre 2018, s'ils sont admissibles et ne se sont pas prévalus de ce programme par le passé; et
- bénéficier d'un nouveau programme de revitalisation de 1,5 à 1,7 M\$, s'ils sont propriétaires d'un immeuble dans le quartier sud de Malartic, qu'ils aient été membres ou non de l'action collective.

MCM s'est aussi engagée auprès des citoyens du Chemin de Merles à :

- effectuer un suivi sonore et de la qualité de l'air au cours de la prochaine année, pour une durée totale de six mois; et
- ajouter une nouvelle zone au Guide de cohabitation afin que les citoyens du chemin des Merles puissent bénéficier de compensations équivalentes à celles de la zone C, pour le passé et le futur.

PERSPECTIVES 2020

Plusieurs sujets marqueront l'année 2020 du comité. Il sera notamment question du suivi des aspects sociaux et de la restauration du site. L'année sera également ponctuée d'une visite du site de la mine.

REMERCIEMENTS ET INFORMATIONS

Le CES-CM remercie ses membres et les différentes personnes-ressources impliquées tout au long de l'année 2019 pour la qualité de leurs interventions, leur disponibilité et leur volonté de contribuer à améliorer la cohabitation entre MCM et la communauté.

Les CES-CM tient particulièrement à souligner les départs en 2019 de membres et personnes ressources et à les remercier pour leur contribution :

- Mme Christelle Masson, coordonnatrice du CES-CM;
- Mme Caroline Royal, citoyenne de Malartic, qui était auparavant administratrice du Comité de suivi Canadian Malartic et qui a participé directement à l'élaboration du Guide de cohabitation visant l'atténuation et la compensation des impacts et l'acquisition de propriétés à Malartic et à la transition entre le Comité de suivi Canadian Malartic et l'actuel CES-CM;
- M. Pierre Doucet, représentant du MERN;
- Mme Marianne Chouinard, issue du milieu de la santé et des services sociaux;
- M. François-Michel Denommé de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, issue du milieu de l'éducation ou de la recherche, auparavant administrateur du Comité de suivi Canadian Malartic;
- Mme Judith Sénéchal de l'Organisme de Bassin versant Abitibi-Jamésie, issue du milieu environnemental
- M. Frédéric Gauthier qui était aussi auparavant administrateur du Comité de suivi Canadian Malartic.

Le CES-CM remercie l'ensemble des acteurs impliqués pour leur contribution au recueil d'informations et de données et pour le conseil apporté tout au long des rencontres du comité.

20
19

**COMITÉ
D'ÉCHANGES
ET DE SUIVI**

CANADIAN MALARTIC (CES-CM)

Production du rapport annuel

 **TRANSFERT**
Environnement et Société